Habitat 17

Un toît pour toutes et tous en Charente-Maritime

© S. Pellereau

État projeté d'un ensemble de 52 logements (île de Ré)

- Lutte contre les violences faites aux femmes, un programme d'envergure nationale
- Pose de la 1ère pierre des 10 logements locatifs sociaux à Angliers
- Pose de la 1ère pierre des 11 logements locatifs sociaux à Saint-Palais
- Coup de jeune pour les Pavillons du Moulin au Château d'Oléron

Le Mag'info

Le Journal des locataires d'Habitat 17

N°19 - décembre 2019

Edito

Sommaire

P. 3 ACTUALITÉ

- Lutte contre les violences faites aux femmes, un programme d'envergure nationale

P. 4 A LA UNE

- Pose de la 1ère pierre des 10 logements locatifs sociaux à Angliers

P. 5 DOSSIER

- Pose de la 1ère pierre des 11 logements locatifs sociaux à Saint-Palais

P. 6 CAP SUR

- Coup de jeune pour les Pavillons du Moulin au Château d'Oléron

P. 7 C'EST EN COURS

P. 8 INFOS UTILES

© Habitat 17

Dominique RABELLE
Présidente d'Habitat 17
Vice-Présidente du Conseil Départemental

Quelle est l'actualité d'HABITAT 17 ?

Le 25 Novembre avait lieu la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et **les organismes Hlm sont très mobilisés** dans le quotidien de leurs missions en faveur de ce combat. En effet, la notion du **logement est essentielle dans la prise en charge des femmes victimes de violences et HABITAT 17 en a fait l'une de ses priorités** depuis plusieurs années déjà.

Durant ce dernier trimestre, HABITAT 17 a procédé à **2 poses de 1ère pierre sur les communes de Saint-Palais et d'Angliers** pour poursuivre sa stratégie de développement patrimonial dans les communes du département et les accompagner **en proposant une offre de logements abordables et de qualité à toutes et tous.**

Quelles sont les nouveautés pour 2020 ?

Pour rappel, nous débuterons l'année en fêtant le **70ème anniversaire d'HABITAT 17 !**

Et **l'année 2020** s'annonce **riche en projets**. Nous continuerons notre vaste programme de constructions neuves et de réhabilitations : **plus de 1 000 logements neufs sur 3 ans et une enveloppe de plus de 7 millions d'euros dévolue à la réhabilitation de notre patrimoine** définie dans notre Plan Stratégique de Patrimoine.

Vous le voyez, HABITAT 17 continue **d'avancer et de développer une offre immobilière abordable et de qualité**, soucieux d'assurer ses missions de service public portant l'intérêt général au cœur de ses préoccupations, **dans un souci permanent de développement du bien-vivre ensemble, de renforcement du lien social et de lutte contre l'indifférence et l'individualisme**.

Je vous souhaite, à toutes et tous, **une très belle année 2020** ainsi qu'à l'ensemble de vos proches.

Bonne lecture.

contactez-nous

9-11 avenue de Mulhouse
17041 La Rochelle Cedex 1

oph@habitat17.fr

05.46.27.64.80

Rendez-vous sur
www.habitat17.fr

PLUS D'ACTUALITÉ ?
ABONNEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER

Directeur de la publication : Philippe Drujon
Rédaction : D. Monvel
Impression : Delezenne
Routage : EDIIS Servicechèque
Tirage : 4500 exemplaires
Crédits photos : Habitat 17 (pages 2, 4, 5, 6, 7), USH (page 3), groupe Plaire (page 4), Christophe Rivalland (page 5).

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES,

UN PROGRAMME D'ENVERGURE NATIONALE !

Les chiffres sont glaçants et l'actualité récente les a mis en lumière. On estime à 219 000 le nombre de femmes entre 18 à 75 ans qui au cours d'une année sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire. En 2018, 121 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint et 21 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

Un seul numéro : le 3919

Anonyme, accessible, gratuit depuis un poste fixe ou un téléphone mobile, ce numéro national garantit **une écoute, une information, et, en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge**. Toutes les violences, qu'elles soient conjugales, sexuelles, qu'elles concernent les mariages forcés, les mutilations sexuelles féminines ou les violences au travail font l'objet d'une écoute attentive et aidante.

Le 3919 : numéro d'écoute national de professionnels destiné aux femmes victimes de violences

Appel possible 7 jours sur 7,
du lundi au vendredi de 9h à 22h
et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

HABITAT 17 s'engage dans ce dispositif et met à disposition, depuis plusieurs années déjà, un logement d'urgence sur le territoire de la Charente-Maritime pour héberger temporairement les femmes victimes de violences conjuguales.

Pose de la 1ère pierre des 10 logements locatifs sociaux à Angliers (17540) : des logements de qualité à loyer modéré

Le mardi 5 Novembre a eu lieu la pose de la 1ère pierre de la future construction de 10 logements locatifs sociaux de la résidence « Les Hauts de Saint-Gilles » achetés en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement) par HABITAT 17 au groupe Plaire sur la commune d'Angliers, en présence du maire Didier TAUPIN, de Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire général de la Préfecture d'élus, de Jean-Marie BODIN, Vice-président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique, de Patrick BLANCHARD, Maire de Longèves et administrateur au sein d'HABITAT 17 et de Gilles PLAIRE, Gérant du groupe Plaire.

© Habitat 17

Didier TAUPIN, Maire d'Angliers, déroulant le parchemin qui sera scellé dans un des futurs parpaings de la construction, entouré de Pierre-Emmanuel PORTHERET, Secrétaire général de la Préfecture, de Philippe DRUJON, Directeur Général d'HABITAT 17, de Jean-Marie BODIN, Vice-président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique en charge de l'urbanisme et de Patrick Blanchard, Maire de Longèves et administrateur au sein d'HABITAT 17.

Situés Rue Jules Ferry à côté de l'école en plein centre bourg, ces 10 logements locatifs sociaux seront répartis en **5 T3, 4 T4 et 1 T5 proposant des loyers allant de 330 € à 550 € sur une commune qui connait une forte croissance démographique** attirant aussi bien des familles monoparentales que des jeunes retraités ou jeunes couples aux ressources insuffisantes pour se loger dans le secteur privé.

Conformes à la RT 2012-10%, tous ces logements bénéficieront d'un jardin, d'un cellier extérieur et d'un parking aérien.

Ce projet, représentant un montant total de **1,2 millions d'euros**, soit un coût moyen au logement de 120 000 euros, a été rendu possible grâce à la participation financière de la Banque des Territoires, de la CDC Aunis Atlantique, du Département, de l'État ainsi que d'Action Logement.

Forte de ses 1 050 habitants, la commune d'ANGLIERS, non impactée par la Loi SRU, atteindra tout de même **20% de logements sociaux.**

Esquisse du projet (Maître d'œuvre : ACCO).

Pose de la 1ère pierre des 11 logements locatifs sociaux à Saint-Palais (17420)

© Habitat17

De droite à gauche : Claude BAUDIN, Maire de Saint-Palais, Christophe RIVALLAND, Architecte, Philippe HUBAULT, Directeur de la Coopérative Vendéenne du Logement, Jacques ROCHER, Président de la Compagnie du Logement, Jean-Pierre TALLIEU, Président de la CARA, Jean-Paul NORMAND, Sous-Préfet, Sylvain BRILLIET, Directeur Général de l'EPFNA autour de Philippe DRUJON, Directeur général d'HABITAT 17.

À Saint-Palais le 22 Octobre dernier, a eu lieu la pose de la 1ère pierre d'un projet de 11 logements locatifs sociaux et de 11 logements en accession sociale à la propriété situés entre l'avenue des bruyères et la rue des Primevères, en présence de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA), du Sous-préfet, d'élus locaux, de partenaires institutionnels, de l'architecte et d'entreprises participant au projet.

Afin de développer l'offre de logements locatifs sociaux sur la commune de Saint-Palais, ce terrain privé de 6 500 m² a été préempté par l'EPF de Nouvelle-Aquitaine puis cédé en Mai 2019 à HABITAT 17 et à la Compagnie Vendéenne du Logement, désignés lauréats suite à un appel à projet, pour permettre l'aménagement de ces 22 nouveaux logements portant désormais le nombre de logements sociaux à 31. **Ces 11 logements locatifs se présenteront en bande de plain pied** en lien avec la construction de 11 autres logements individuels en accession sociale, totalisant une surface de plancher de 700 m² répartis en **9 T3 et 2 T4 pour des loyers allant de 240 à 360 €.**

Conformes à la RT 2012-10%, tous ces logements bénéficieront d'un jardin, d'une place de stationnement et d'un local vélos commun.

Ce projet, représentant un montant total de **1,5 millions d'euros**, soit un coût moyen au logement de 130 000 euros, a été rendu possible grâce à la participation financière de la Banque des Territoires, de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, du Département, de l'État ainsi qu'Action Logement.

L'EPF de Nouvelle-Aquitaine, Établissement public de l'État à caractère industriel et commercial au service des différentes collectivités, est habilité à procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières de nature à faciliter l'aménagement pour favoriser l'accès au logement abordable.

Esquisse du projet (Architecte : Christophe RIVALLAND).

CE TRIMESTRE

127 LOGEMENTS EN COURS DE RÉHABILITATION

5 MARCHÉS PUBLICS LANCÉS

77 NOUVELLES FAMILLES EMMÉNAGÉES

Coup de jeune pour les Pavillons du Moulin au Château d'Oléron (17480)

AVANT

APRÈS

© Habitat 17

Zoom sur l'amélioration de la performance énergétique sur le secteur de l'île d'Oléron pour la résidence « les Pavillons du Moulin » construite en 1966 et comptabilisant 21 logements.

Le chantier vient de se terminer et aura duré près d'un an. Le résultat est visible et prometteur en termes d'économie d'énergie !

Après une étude approfondie du bâti, les travaux ont porté sur l'extérieur des logements **(isolation thermique, nouvelles portes d'entrée et de garages, clôtures et portails...).**

À l'intérieur des logements, plusieurs équipements ont permis d'améliorer le confort des locataires qui consommeront désormais beaucoup moins d'énergie **(chape isolante, nouveaux convecteurs électriques, VMC, mise aux normes des installations électriques).**

Cette réhabilitation a été financée à 70 % par la Caisse des Dépôts et Consignations (Prêts PAM) et à 30 % par les fonds propres d'HABITAT 17, en partenariat avec un cabinet d'architectes, un diagnostiqueur amiante, un coordinateur SPS, un bureau de Contrôle Technique et la Mairie.

« Devenue une priorité nationale, la rénovation énergétique permet de réduire significativement les dépenses d'énergie »

Programme neuf
« Renaissance » à Royan
- Coût prévisionnel de l'opération : 2 650 000 € TTC
- Nombre de logements : 15 collectifs + 1 maison de santé
- T1 : 3 , T2 : 7 , T3 : 4 , T4 : 1

Programme neuf
« Les Hauts de Saint-Gilles »
à Angliers
- Coût prévisionnel de l'opération : 1 200 000 € TTC
- Nombre de logements : 10 individuels
- T3 : 5 , T4 : 4 , T5 : 1

Programme neuf
« Beaune » à Arvert
- Coût prévisionnel de l'opération : 2 273 000 € TTC
- Nombre de logements : 19 collectifs
- T2 : 8 , T3 : 10 , T4 : 1

Programme neuf
« La Maladrerie » à La Flotte
Tranche 3
- Coût prévisionnel de l'opération : 830 000 € TTC
- Nombre de logements : 5 individuels
- T3 : 2 , T4 : 3

Programme neuf
« Job » à Royan
- Coût prévisionnel de l'opération : 5 500 000 € TTC
- Nombre de logements : 23 collectifs, 17 individuels
- T1 : 3 , T2 : 13 , T3 : 15 , T4 : 8 , T5 : 14

Programme neuf
« La Minoterie 2 »
à Saint-Pierre-d'Oléron
- Coût prévisionnel de l'opération : 2 150 000 € TTC
- Nombre de logements : 20 collectifs
- T2 : 10, T3 : 10

Programme neuf
« Bruyères » à Saint-Palais
- Coût prévisionnel de l'opération : 1 500 000 € TTC
- Nombre de logements : 11 individuels (+ 11 logements PSLA avec la Coopérative Vendéenne du Logement)
- T3 : 9 , T4 : 2

Réhabilitation du
« Château d'eau » à Pons
- Coût prévisionnel de l'opération : 1 140 000 €
- Nombre de logements : 56
- T3 : 32 , T4 : 24

Réhabilitation du Foyer de
Personnes âgées
de Saint-Georges de Didonne
- Coût prévisionnel de l'opération : 1 170 000 € TTC
- Nombre de logements : 56
- T1 : 56

Réhabilitation de
« La Minoterie 1 »
à Saint-Pierre d'Oléron
- Coût prévisionnel de l'opération : 576 000 € TTC
- Nombre de logements : 15
- T3 : 4 , T4 : 7 , T5 : 4

EN SAVOIR PLUS ?

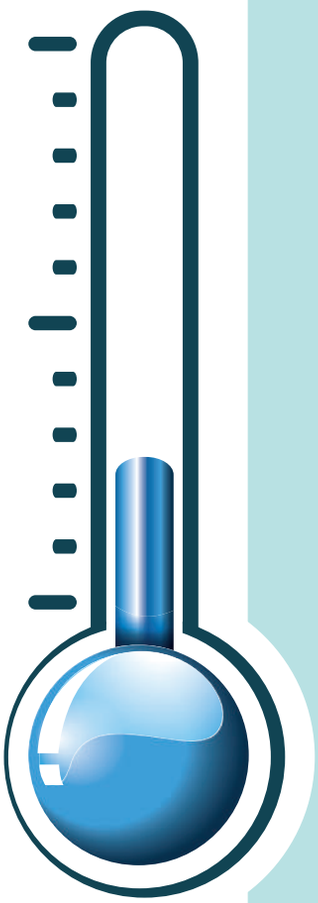

QUE FAIRE EN PÉRIODE DE GRAND FROID ?

Se couvrir particulièrement les parties du corps qui perdent la chaleur : tête, cou, mains et pieds.

Chauffer son logement sans le surchauffer et s'assurer de sa bonne ventilation : ouvrir les fenêtres en grand 5 à 10 minutes par jour.

Limiter les efforts physiques en plein air qui risquent d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Augmenter sa consommation de vitamines C (fruits et légumes) qui assurent le bon fonctionnement de notre système immunitaire : elles nous aident ainsi à résister aux infections qui prolifèrent durant cette période à risque.

Ne pas jeter sur la voie publique